CAP Interventions en Maintenance Technique des Bâtiments (IMTB) – F/H

Mis à jour le 1 juillet 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Être âgé de 15 à 29 ans révolus (des dérogations sont possibles, vous pouvez nous contacter)
Etre titulaire d'un diplôme au minimum de niveau équivalent
Posséder une bonne habileté au travail manuel

Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

Public visé

Futurs apprentis de 15 à 29 ans révolus

Rythme

Alternance

Durée en centre

12 mois

Validation

- **CAP Interventions en Maintenance Technique des Bâtiments**
  Diplôme de niveau 3 délivré par l'Education nationale
  RNCP35696

Modalités d'évaluation

Epreuves ponctuelles et contrôles en cours de formation (CCF)

Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

Entrée et sortie permanente

Vous souhaitez développer vos compétences ? Changer de métier ?

Objectifs professionnels

Le **titulaire du CAP Interventions en Maintenance Technique des Bâtiments** est un professionnel polyvalent capable d'assurer la maintenance et l'entretien de premier niveau au sein d'un bâtiment important.

Ses **principales missions** sont :

- Faire un raccord de carrelage, peinture, papier peint, maçonnerie
- Changer une porte en la recalant, ressouder un barreau, réparer une fuite d'eau simple, poser une prise, un interrupteur…
- Faire des commandes simples de matériaux et planifier son travail
- Réaliser un diagnostic en cas de dysfonctionnement et de le soumettre à une entreprise extérieure dans le cadre d'une intervention pour des travaux plus spécialisés
- Assurer la communication et la préparation
- Réaliser et contrôler un ouvrage courant
- Réaliser des ouvrages spécifiques

Le titulaire de ce CAP doit être capable d'**intervenir dans les travaux de maintenance des bâtiments dans trois champs d'activité :**

- Les structures fixes (maçonnerie) et le second œuvre (menuiserie, peinture, carrelage, métallerie…)
- Les structure mobiles (ouvertures, mobilier)
- Les réseaux et appareillages (électricité, production eau chaude, froide, climatisation, chauffage)

Contenu

- **Contenu**
  Electricité
  Sanitaire – Thermique
  Charpente – Couverture
  Maçonnerie – Carrelage
  Peinture – revêtements de sols
  Menuiserie
  Français
  Mathématiques
  Prévention-santé-environnement
  SST – PRAP

Modalités pédagogiques

- Formation en Alternance
- Formation théorique et pratique (plateau technique ou équipement spécifique)
- La formation pratique en entreprise est assurée par le maitre d'apprentissage

Profil des intervenants

CAP Interventions en Maintenance Technique des Bâtiments (IMTB) – F/H

Non

Codes réglementaires

- Code RNCP : RNCP35696
- Code diplôme : 50023006
- Formacode : 22486
- Code NSF : 230r
- Code ROME : I1203

Formateurs spécialisés pour le domaine professionnel
Enseignants formateurs du CFA académique

Les plus

Taux de réussite : **100 %**

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Délais et modalités d'accès

Pré-inscription en ligne : https://cfa-ac-alsace.ymag.cloud/index.php/preinscription
Formation accessible sous réserve d'avoir signé un contrat d'apprentissage

Financements possibles

Formation 100% prise en charge par l'OPCO (aucun frais à la charge de l'apprenti)

Poursuite de parcours

Entrée dans la vie active :

- Technicien de maintenance
- Agent de maintenance tous corps d'états…

Poursuite d'études :

- Possibilité de préparer un BAC PRO ou autres titres et certifications de niveau 4

Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contact : missionhandicap@cfa-academique.fr

Réseau

- CFA ACADEMIQUE
- 2 rue Adolphe Seyboth
  67000 STRASBOURG
- cfa@ac-strasbourg.fr
- 03 88 14 10 10
- www.cfa-academique.fr
- SIRET : 18671553800044